

Technopôle de l'Arbois : vœux bilan et avenir métropolitain

Avec la Métropole, ce syndicat mixte va devoir changer de statuts

Sept mois après sa prise de fonctions, Jean-Marc Perrin, président du Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée, a profité de la traditionnelle cérémonie des vœux qui s'est tenue hier au Forum, pour dresser un bilan de son action et envisager l'avenir avec optimisme mais aussi lucidité.

"Je suis admiratif de cette aventure humaine où le monde politique a su écouter le monde scientifique, commente Jean-Marc Perrin. J'ai pris les rênes de cette structure en mai dernier." Le forum Environrisk en septembre, les 20 ans du Cerege en octobre, le CES de Las Vegas début janvier, les sept premiers mois de présidence ont émaillé de belles opportunités.



Jean-Marc Perrin, président du Technopôle de l'Arbois, a rappelé les atouts du site mais aussi la nécessité de dissoudre les statuts du syndicat mixte comme l'exige la mise en place de la Métropole. / PHOTO G.V.L.

"Oui, ce technopôle est une pépite. Nous sommes vraiment sur un territoire extraordinaire." J.-M. PERRIN

"Le CES de Las Vegas, la grand-messe mondiale de l'électronique grand public, est 'the place to be', poursuit le président Perrin. C'est l'endroit idéal pour faire du business et du networking. Cela permet d'avoir plus de visibilité et de visibilité, de lever des fonds et de nouer des contacts. Nous avons arraché Emmanuel Macron, le ministre de l'Économie, pour avoir sa présence sur notre stand. La délégation provençale comptait 30 entreprises dont la moitié issue du technopôle de l'Arbois." La feuille de route 2016? Une gestion rigoureuse. "J'ai demandé à tous les agents et les directeurs d'être vigilants sur toutes les dépenses." Mais le grand défi reste tout de même l'intégration du Technopôle dans la Métropole. "Le préfet de région nous a demandé de dissoudre les statuts du syndicat

mixte de l'Arbois qui gère la structure, explique Jean-Marc Perrin. Le choc passé, nous nous sommes aperçus que cela pourrait être une formidable opportunité. En 2017, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ne pourrait plus subventionner le Technopôle comme aujourd'hui à hauteur de 57%. Il y a des interrogations mais pas forcément d'inquiétudes. Il n'y a pas de jurisprudence. J'ai la sensation de détenir le stylo d'une page blanche..."

Pour clore la cérémonie, Daniel Nahon, professeur à l'université d'Aix-Marseille, docteur en géologie, fondateur du Cerege, ancien président du Cirad et professeur dans de nombreuses universités à travers le monde, a reçu la médaille de la Ville d'Aix pour son travail et son implication.

Geneviève VAN LEDE

LE COMMENTAIRE d'Olivier Sana directeur

"On nous donne l'année 2016 pour la transition"

Le Technopôle de l'environnement menacé par la future Métropole? Ce ne sont pas exactement les termes employés par Jean-Marc Perrin, président de la structure, qui parle davantage "d'incertitude" que "d'inquiétude". Si le fonctionnement de cette structure ne sera pas chamboulé en 2016 (Jean-Marc Perrin évoque un peu plus de 2 millions de budget), les subventions étant déjà confirmées, les lignes budgétaires pour 2017 sont, elles, plus incertaines.

Olivier Sana, directeur du Technopôle, rappelle que le Technopôle était jusqu'à présent soutenu financièrement par le Département (57%), la Communauté du pays d'Aix (38%) et la Région (5%). Le Conseil départemental est également propriétaire des murs - soit la bagatelle de 40 000 m² de locaux - répartis sur une douzaine d'hectares, la superficie totale de la parcelle s'élevant à une quarantaine d'hectares. La CPA disparaissant, les compétences du Conseil départemental devant évoluer, comment la structure va-t-elle être "récupérée" par la Métropole? Le cadre juridique reste à déterminer et la direction de la structure planche sur plusieurs pistes, en attendant de rencontrer les services de la préfecture, début février.

J.D.